

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DIJON - 2104 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 08/07/2025 - 7679 - 2000 B 00557 - 343 043 386 - A 2P MATERIAUX COMPOSITES

1- BILAN ACTIF

N° 2050

2024

Désignation de l'entreprise : SARL A2P MATERIAUX COMPOSITES		Durée ex. en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise :		Durée de l'ex. précédent* 12	
ZONE INDUSTRIELLE		21330 LAIGNES	
Numéro SIRET* 34304338600014		Néant ☐ Ex. précédent (N-1) clos le :	
		Exercice N, clos le : 31/12/2024	
		31/12/2023	
		Brut 1	
		Amort., provis° 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
I Frais d'établissement *		AB	
A N Frais de développement*		AC	
C C Concessions, brevets et droits similaire		CX	
T Fonds commercial (1)		CQ	
I R Autres immobilisations incorporelles		AF	
F P Avances et ac. sur immob. incorp.		AG	
		718 718	
		AI	
		AK	
		AM	
Terrains		AN	
		10 708	
I C Constructions		AO	
		10 708	
		0	
		0	
		AP	
		138 128	
		AQ	
		82 395	
		55 733	
		59 215	
		AR	
		246 315	
		AS	
		229 017	
		17 299	
		21 224	
		AT	
		117 110	
		AU	
		107 984	
		9 125	
		19 359	
		AW	
		AY	
		CS	
		CT	
		CV	
		BC	
		BE	
		76	
		76	
		BF	
		BG	
		BI	
		60	
		60	
TOTAL (II)		BJ	
		513 115	
		BK	
		430 822	
		82 293	
		99 935	
A S Matières 1ères, approvisionnements		BL	
		30 225	
		BM	
		30 225	
		23 928	
C T En cours de production de biens		BN	
		18 865	
		BO	
		18 865	
		14 165	
T En cours de production de services		BP	
		BQ	
		Déposé au Greffe	
		du Tribunal	
		de Commerce	
		de Dijon	
		le 08.07.2025	
		sous le n° B 1679	
		113 439	
		239 865	
		18 831	
		3 530	
		CC	
		236	
		236	
		CF	
		1 974 453	
		CG	
		1 974 453	
		1 799 775	
		CH	
		1 800	
		CI	
		1 800	
		8 268	
TOTAL (III)		CJ	
		2 157 850	
		CK	
		2 157 850	
		2 089 767	
		CW	
		CM	
		CN	
		1A	
		430 822	
		2 240 142	
		2 189 702	
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	
		2 670 965	
		1A	
		430 822	
		2 240 142	
		2 189 702	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) part à - d'1 an des immob fin. nettes : CP	
		60 (3) Part à + d'un an CR	
Clause de rés. de prop. : *		Immobilisations : Stocks : Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

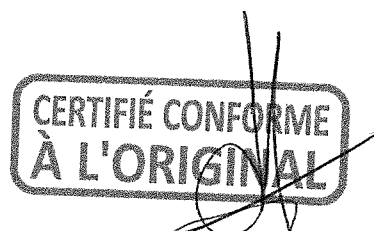
2- BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051

2024

Désignation de l'entreprise : SARL A2P MATERIAUX COMPOSITES		Néant		*
		Exercice N	Exercice N-1	
Capitaux propres	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	60 000	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input data-bbox="783 416 826 443" data-cs="2" data-kind="parent" type="text" value="EK"/>	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 000	6 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées*(3) (dt prov.fluctuation cours <input data-bbox="783 517 826 544" data-cs="2" data-kind="parent" type="text" value="B1"/>	DF		
	Autres réserves (dt achat oeuvres origin. art. vivants* <input data-bbox="783 555 826 582" data-cs="2" data-kind="parent" type="text" value="EJ"/>	DG	1 807 045	1 685 739
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	185 624	241 305
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
TOTAL (I)		DL	2 058 668	1 993 045
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		33
	Emp.et dettes financières divers (dont emprunts particip <input data-bbox="783 1211 826 1238" data-cs="2" data-kind="parent" type="text" value="EI"/>	DV	3 449	3 188
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	43 980	54 851
	Dettes fiscales et sociales	DY	134 045	138 585
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compt régul.	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	181 474	196 657
Ecarts de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	2 240 142	2 189 702
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	181 474	196 657
	(5) Dt concours bancaires courants, et soldes créditeurs de bques et CCP	EH		33

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032



ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Engagements financiers et autres informations



ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2024

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	718			718
Terrains.....	10 708			10 708
Constructions.....	138 128			138 128
Installations techniques, matériel et outillage industriels	244 381	1 934		246 315
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	115 334	1 775		117 110
Immobilisations financières.....	136			136
Total.....	509 406	3 709		513 115

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	718			718
Terrains.....	10 708			10 708
Constructions.....	78 913	3 483		82 395
Installations techniques, matériel et outillage industriels	223 157	5 859		229 017
Autres immobilisations corporelles...	95 975	12 009		107 984
Total.....	409 471	21 351		430 822

Dépréciations de l'actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		
Frais d'augmentation de capital.....		

Frais de développement :
Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement
Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
- dont frais de développement						
- dont fonds commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	23 928	30 225	23 928	30 225
En-cours de production de biens	14 165	18 865	14 165	18 865
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....	38 093	49 090	38 093	49 090

Dépréciation des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	60	60	
Actif circulant et charges constatées d'avance.	134 070	134 070	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....	
Clients et comptes rattachés.....	
Autres créances.....	
Disponibilités.....	28 264

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

Non recensé

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées.....				
Provisions pour risques & charge				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....				
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	43 980	43 980		
Dettes fiscales et sociales.....	134 045	134 045		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	3 449	3 449		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	181 474	181 474		

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	10 496
Dettes fiscales et sociales.....	87 490
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Frais de développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés

Intérêts sur emprunts.....

2

Avals et cautions.....

Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Non recensé

Effets escomptés non échus.....

Crédit-bail mobilier.....

Crédit-bail immobilier.....

Locations longue durée.....

Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....

Autres engagements reçus.....

Effectifs

6

Dont apprentis

Dont handicapés

Engagements de retraite et avantages similaires

Autres informations significatives

Non recensé

A2P Matériaux Composites
Société à responsabilité limitée au capital de 60 000 euros
Siège social : Zone Industrielle
21330 LAIGNES
343 043 386 RCS DIJON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023
--

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 185 623,68 euros de la manière suivante :

- à titre de dividendes aux associés,
la somme de cent vingt mille euros, ci 120 000,00 euros
soit 40,00 euros par part sociale

- et le solde, soit soixante-cinq mille six cent vingt-trois euros
et soixante-huit centimes, ci 65 623,68 euros
en totalité au crédit du compte « Autres réserves »,
lequel compte présentera alors un solde créditeur
d'un montant de 1 872 668,47 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué ce jour, au siège social.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

de

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
Maryvonne LESTROHAN
Gérante

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'M' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.